

Compte rendu de la réunion de la coordination des associations de parents d'élèves de Villeurbanne du 5 décembre

25 présents et 14 écoles représentées :

Jean Zay (2), Nigritelle Noire (1), Lakanal (1), Herriot (1), A.France (1), J.Prévert (2), Berthelot (1), Jules Ferry (2), Louis Armand (1), Jean Jaurès (1), Ernest Renan (2), Lazare Goujon (1), Saint-Exupéry (8), Jean Moulin (1).

Enfants sans toit dans les écoles de Villeurbanne : présentation du collectif Jamais sans toit

On commence par faire un tour de table des différentes écoles concernées :

- Jean Zay : 4 familles d'abord aidées sur la base de collectes, de tours de douches et de lessives, avec la constitution d'une cagnotte issue de goûters et soupe solidaires ; les familles n'ont pas obtenu de logement, mais ont été mises à l'abri pour l'hiver dans des locaux qui devront être évacués avant destruction au 31 mars
- Nig.Noire : une famille (3 enfants, 1 maman et 1 papa atteint de la maladie de Parkinson) dans une voiture, organisation spontanée pour aider au quotidien (les parents se relaient pour donner un repas quotidien, des affaires chaudes), constitution d'une cagnotte grâce à un goûter solidaire, création d'une pétition pour mettre à l'abri cette famille dans un logement de fonction inoccupé à l'école. Enseignant-e-s, direction et famille sont unis
- Lakanal : 2 familles sans toit (un couple avec 2 enfants dont un enfant de 7 mois et une mère isolée avec son enfant de 8 ans). Les actions entreprises : goûter solidaire, collecte d'argent, liste de diffusion, contact avec la Mairie, contact avec l'association Jamais sans Toit, contacts avec la presse et la radio..., identification de 1 référent par famille, lancement d'une pétition, distribution de flyer d'informations, création d'une page Facebook. Face à l'urgence de la situation, un collectif de parents d'élèves et d'enseignants (agissant à titre personnel sans engager la direction de l'école) s'est réuni le 4 décembre. Il a été décidé l'occupation de l'école le soir même pour mettre les familles à l'abri chaque soir de 18h à 7h00 jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit proposée par les autorités.
- A.France : 1 famille dans une voiture (2 enfants) : goûter solidaire ; c'est une famille déjà connue qui a perdu son logement après être retournée dans son pays d'origine
- Ernest Renan : 2 familles, dont une avec une maman malade et 4 enfants (2 en élémentaire, 2 au collège des Iris, qui s'est aussi mobilisé) ; mise en place d'une cagnotte
- Saint-Exupéry : pas d'enfants à la rue, mais les logements de fonction sont occupés par des familles relogées (en sous-location par des associations qui paient un loyer à la Mairie)
- L.Goujon : il y a deux familles sans logement dont 1 famille de 3 enfants dont un nouveau né, prise en charge par le 115 après que la directrice a avancé son argent personnel pour lui payer un appartement

Intervention du collectif Jamais sans toit Jean Zay qui fonctionne depuis septembre : la mobilisation est une bonne chose au départ (collectes, lessives, aliments, douches par roulements etc). Le bénéfice de ces mobilisations est notamment d'attirer l'attention des pouvoirs publics.

Mais il y a deux inconvénients :

- d'abord un risque d'épuisement des parents à force de se mobiliser

- ensuite le risque de faire passer les familles à côté du droit commun : le logement est un droit et il y a des professionnels pour prendre en charge les familles (115, association pour l'insertion professionnelle)

La mobilisation est donc importante pour susciter la solidarité, mais il ne faut pas rester dans une logique de l'aide directe. Il faut plutôt orienter les gens vers ce qui existe déjà : ALPIL, Restos du Cœur, Emmaüs.

Il existe une association à Villeurbanne, le Comité Feysine, qui est un collectif de plusieurs associations (CCO, collectif CLASSES, personnes proches de l'ALPIL) qui ont amassé une importante expérience. Il est prévu de collaborer avec le Comité Feysine pour apprendre à orienter les familles sans logement et leur donner plus d'autonomie.

Des membres de Jamais sans toit Jean Zay ont rencontré le Collectif Jamais sans toit Lyon : la situation lyonnaise est très différente de celle de Villeurbanne :

- il y a une histoire ancienne de mobilisations musclées
- les relations avec la Mairie sont exécrationnelles, maintenant encore plus qu'avant ; à Villeurbanne, les relations sont meilleures
- les assistantes sociales travaillent directement dans les écoles et sont au courant des situations, mais sont du coup moins enclines à collaborer ; à Villeurbanne, il existe une Maison de la veille sociale, mais les assistantes sociales ne sont pas aussi bien renseignées

Comme les situations sont différentes, il faut donc inventer un type d'organisation adapté à Villeurbanne : l'idée est de s'associer au Comité Feysine pour profiter de son expérience, ainsi qu'à l'Alpil (association lyonnaise, mais qui connaît bien la situation sur Villeurbanne et peut guider les familles).

Pour cela, on prévoit de se rencontrer le 17 décembre au CCO pour faire connaissance et se rencontrer. La presse est aussi invitée.

A terme, l'idée est d'élaborer un tutoriel ou « toitoriel » à utiliser pour les mobilisations présentes et à venir (guide, démarches, lettres modèles).

Le collectif Jean Zay est d'accord pour venir parler de son expérience dans d'autres écoles de Villeurbanne où les parents le demanderaient.

Groupe de travail Chamagnieu

La Mairie a fait un point sur Chamagnieu lors de la réunion du 21 novembre dernier. La fréquentation est en hausse cette année.

Le projet pédagogique est en cours de refonte :

- janvier : réunion avec les parents
- mars : diagnostic
- juin : validation du projet

Un groupe de travail est formé avec une référente. Chacun fait un point dans son école pour savoir si des parents sont intéressés pour participer au groupe de travail.

Les séjours à Chamagnieu nécessitent la présence de bénévoles. Le fascicule censé aider les enseignant-e-s à trouver des bénévoles n'est pas encore disponible : les enseignant-e-s doivent donc encore trouver des volontaires par eux-mêmes, ce qui ne met pas les écoles à égalité.

Rythmes scolaires

Autre sujet abordé lors de la réunion avec la Mairie le 21 novembre dernier. Ils seront maintenus sur 2018-2019 pour se donner le temps de l'évaluation. La Mairie est plutôt favorable aux 4,5 jours mais souhaite prendre le temps de l'évaluation.

Rem : une série de consultations spontanées ont déjà eu lieu lors des conseils d'école dans certaines écoles en juin dernier ; ces consultations (« pour ou contre les 4,5 jours ? ») ont un

effet couperet sur les discussions : elles n'impliquent que les parents élus souvent pris à froid et elles font croire qu'on peut se dispenser du débat.

Evaluation proposée par la Mairie : on en sait un peu plus depuis le Forum parents (voir plus bas) : La Mairie a fait un appel d'offre pour recruter quelqu'un afin d'organiser cette évaluation, qui inclut aussi la consultation des parents. Cette personne travaillera en collaboration avec un chercheur en sciences de l'éducation (probablement de l'Ifé, Institut français de l'éducation, établi à Gerland). La Coordination a décidé de rejoindre le processus d'évaluation.

Le binôme devrait commencer à fonctionner fin février, la consultation pourrait commencer en mars. Mais comme le Rectorat demande à la Mairie d'annoncer son organisation dès février pour la rentrée de septembre, le système actuel serait reconduit en septembre 2018, l'évaluation de cette année n'aurait donc d'effets qu'à la rentrée 2019.

D'ici la prochaine réunion de la coordination, chaque association aborde la question des rythmes scolaires dans son école selon sa convenance. On rappelle que l'affiliation à la FCPE laisse chaque conseil des parents d'élèves libre de sa position.

Le questionnaire est une possibilité de consultation : il a été pratiqué à Herriot. Mais il a tendance à figer les positions par des questions clivantes. Après discussion sur la possibilité d'un questionnaire standardisé diffusé par les parents de la coordination dans toutes les écoles, on abandonne finalement cette idée.

Pour favoriser la réflexion, on entreprend de récolter différentes analyses et positions sur les rythmes scolaires.

Groupe de travail périscolaire

Il est chargé du suivi du périscolaire tel qu'il existe actuellement.

Le groupe n'a pas de référent-e pour le moment.

Son but est notamment de repérer les éventuelles inégalités de traitement ou disparités entre une école ou l'autre, mais aussi les bonnes expériences, ce qui semble bien marcher : ne pas hésiter à utiliser la liste des référent-e-s en cas de question.

Pour évaluer la diversité des activités proposées d'une école à l'autre, on décide de prendre en photo le tableau des activités de chaque école, de centraliser les résultats et de mettre les résultats à disposition dans un espace collaboratif.

Accueil du matin

L'accueil du matin n'est pas envisagé pour le moment par la Mairie. Sur Saint-Exupéry, les besoins sont évidents : il est très difficile de déposer ses enfants à 8h30 et d'être en ville à 9h. La Mairie est favorable à l'organisation d'un service périscolaire porté par Emerjean, entreprise à but d'emploi employant les personnes de Saint Jean dans le cadre du dispositif local « territoire zéro chômeur », en partenariat avec le Centre d'Animation St Jean.

Même si l'accueil n'est pas envisagé pour le moment à l'échelle de la commune, rien n'empêche d'évaluer les besoins : les parents d'A.France ont élaboré un questionnaire en ligne facile à remplir. Le questionnaire sera diffusé largement dans toutes les écoles représentées dans la Coordination.

La question de l'accueil des enfants le mercredi après-midi a été soulevée par une mère d'élève sur la liste : le temps a manqué pour en parler et ce point sera vu à la prochaine réunion.

Forum parents du 11 décembre

(retour du Forum)

La Mairie a invité tous les parents élus de Villeurbanne à une soirée. L'évaluation des rythmes était le thème principal.

La Coordination avait un stand distinct de celui des fédérations (FCPE et PEEP). Des contacts ont été pris avec des parents d'écoles où la Coordination était peu représentée jusque là (Jean Moulin, A.Camus).

La question de la présence des élu-es de la Mairie aux conseils d'école n'a pas pu être abordée lors de ce forum

Courrier et pétition pour les personnels EVS et AVS dans les écoles

Le courrier a été envoyé au député de Villeurbanne Bruno Bonnell. Pas de réponse pour le moment, mais un assistant parlementaire a demandé notre contact. La pétition a été lancée dimanche soir, elle a reçu plus de 200 signatures en deux jours. En fonction de son évolution, on prépare une conférence de presse parents+directeurs+ enseignants au mois de janvier.

NB : actuellement, la pétition s'approche des 500 !

On propose la création d'un groupe constitué de parents concernés par la question du handicap pour attirer l'attention sur les conséquences très négatives de la réduction du temps de suivi consacré aux enfants en situation de handicap (au moins un quart de temps en moins). Un groupe existe au centre social de Cusset. Si des parents sont intéressés, merci de prendre contact à l'adresse de la Coordination.

Fiscalité locale

La suppression de la taxe d'habitation va priver la Municipalité de 30 % de ses revenus. On ne sait pas encore par quel système ces pertes devrait être compensées. Si la compensation semble acquise, il n'est pas certain qu'elle suive la croissance des besoins (la population augmente à Villeurbanne!). Par le passé, l'expérience a plutôt montré que l'État avait tendance à rogner sur les dotations. Ce sujet sera abordé à la prochaine réunion.

Accès des parents d'élèves aux écoles pour y faire leur réunion (« clés des écoles »)

La Mairie a élaboré une convention qu'il est possible d'obtenir à la Direction de l'éducation pour pouvoir retirer dorénavant les clés à l'école même les jours de réunion. Pour le moment, aucune association n'a encore eu le temps de faire les démarches. Un point sera refait à la prochaine réunion.

Gestion des mouvement de grèves par la Mairie

Ce point n'a pas pu être traité et sera vu lors de la prochaine réunion.

Prochaine réunion : les parents de Prévert se proposent ; en cas d'impossibilité, ceux de Jules Ferry prendront le relais. La date sera fixée ultérieurement.